



COMMUNE de CONCORET (Morbihan)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 09 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf décembre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CONCORET, dûment convoqué le 01/12/2025, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Ronan COIGNARD, Maire de CONCORET.

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 9

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 10

Présents :

COIGNARD Ronan

AUBRY Gwenaël

LE BARBIER Benoît

MULLER Sarah

BOURIEN Yannick

LE MINTIER Yves

CREPIN Richard

GARCIA Déborah

MACÉ Camille

Secrétaire de séance : Mme Déborah GARCIA

Absents excusés : MESLÉ Gaëtan (pouvoir à R. COIGNARD), BLANCHE Marina

Absents : PRESSE Christophe – DESBOIS Alice

**N° 08/12/2025 – REVISION DU PLAN DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT
DES EAUX USÉES**

Vu l'article L 2224-10 du Code des Collectivités Territoriales,

Considérant que dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, il était nécessaire d'actualiser l'étude de zonage d'assainissement des eaux usées afin de la mettre en cohérence avec l'ensemble des documents d'urbanisme.

Vu l'approbation du projet de révision N° 1 du plan de zonage d'assainissement des eaux usées de la Commune, par Ploërmel Communauté, en séance du 27 novembre 2025

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le zonage initial de la Commune date de 2005.

Après étude et délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité et par vote à mains levées :

- APPROUVE le projet de révision n° 1 du plan de zonage d'assainissement des eaux usées tel que présenté et cartographié sur le plan annexé à cette délibération.
- CHARGE le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Ronan COIGNARD,
Maire de Concoret

